

Deuxième publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **VPP SA, en liquidation, Plan-les-Ouates**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 05.07.2006
4. Echéance de préavis des créances: **11.09.2006**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
M. Jean Marie Maroun, liquidateur, chemin du Daru 2,
1228 Plan-les-Ouates
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de répartition anticipée après un délai de 3 mois suivant la troisième publication de cet avis, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Etude de Me Christian Goerg,
notaire
1207 Genève

(03499800)